

Commune de Saint-Rémy-Sur-Durolle  
13 Rue de l'Hôtel de Ville  
63550 Saint-Rémy-Sur-Durolle

Commune de la Monnerie le Montel  
26 Rue de la mairie  
63650 La Monnerie le Montel

Arrêté n° 2023 - 175

Arrêté n°

**Arrêté intercommunal**  
**Règlementation de la circulation**  
**Route des Roses Trémières – Bel Air**

Monsieur le Maire de SAINT-REMY-SUR-DUROLLE,  
Madame le Maire de La Monnerie le Montel,

- Vu le code général des collectivités locales et notamment les articles L 2213 – 1 à L 2213 – 6 ;

- Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

-Vu la demande formulée en date du 10 octobre 2023 par l'entreprise Tracto-Services TP, ZA du Pra de Serre, Rue Jules Pelouze, 63960 Veyre Monton, en vue d'effectuer des travaux pour un branchement gaz chez Mr Forthias Lou, Route des Roses Trémières, lieu-dit Bel Air à Saint-Rémy-Sur-Durolle

CONSIDERANT qu'en raison du bon déroulement des travaux, il y a lieu de régler la circulation.

**A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup> : A compter du 20 novembre 2023 jusqu'au 5 décembre 2023, la circulation sera alternée, Route des Roses Trémières, lieu-dit Bel Air à Saint-Rémy-Sur-Durolle

Article 2<sup>e</sup> : La signalisation sera mise en place et assurée par les soins de l'entreprise Tracto-Services TP, responsable du chantier.

Article 3<sup>e</sup> : Les dépassements et le stationnement seront interdits quelque soient les voies laissées libres à la circulation

Article 4<sup>e</sup> : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur

Article 5<sup>e</sup> : Le Présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier

Article 6<sup>e</sup> : Monsieur le Maire de la commune de Saint-Rémy-Sur-Durolle,  
Madame le Maire de la commune de la Monnerie le Montel  
La Brigade de Gendarmerie de Saint-Rémy-Sur-Durolle,  
sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
La Brigade de Gendarmerie de Saint-Rémy-Sur-Durolle  
Entreprise Tracto-Services TP de Veyre Monton, responsable du chantier

Fait à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE, le 13 novembre 2023

Le Maire de Saint-Rémy-Sur-Durolle

Madame Le Maire de  
la Monnerie le Montel

Monsieur Chonier Frédéric

Madame Chassang Chantal

  
  
